

Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal : l'intérêt de l'analyse de genre

Fatou Diop *

Ce texte porte sur la situation des femmes en Afrique et nous l'illustrerons essentiellement par une étude de cas et un questionnement sur la politique nationale sénégalaise concernant les femmes. Cette dernière a-t-elle résolu les problèmes qui se posent aux femmes sénégalaises ? Quel est le rôle des associations féminines de base ? Constituent-elles un espace de pouvoir pour les femmes ? Voilà autant de questions dont les réponses appellent d'autres questions, notamment l'intérêt du féminisme, et la nécessité de la prise en compte de la nature des relations de genre.

Pour faire un bref rappel, nous dirons, que le féminisme est un courant de pensée issu des mouvements de lutte des femmes. Selon Huguette Dagenais, c'est un mouvement social à plusieurs voies/voix dont l'objectif est la transformation en profondeur des rapports sociaux de sexe qui sont oppressifs pour la femme en vue d'une société juste et égalitaire... (Dagenais 1987:19-44). A ce titre il s'agit d'un courant de pensée comme le marxisme ou le fonctionnalisme. Pouvons-nous maintenant, nous femmes africaines, extraire le féminisme de son contexte historique, culturel, et procéder à un transfert en Afrique ? Les problèmes que devaient affronter les femmes occidentales sont-ils identiques à ceux que rencontrent les femmes africaines aujourd'hui ?

Quant à l'approche genre, elle a émergé dans les années 1980, à partir de la recherche féministe, pour corriger les approches «intégration de la femme dans le développement et ensuite «femmes et développement».

* Enseignante à l'Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal.

Selon Eva M. Rathgeber, la perspective du genre est holistique et s'intéresse à la construction des identités des hommes et des femmes, à l'attribution des rôles, responsabilités et attentes. Après ces quelques définitions, nous allons voir ce qu'il en est des programmes actuels pour les femmes.

Le contexte général

En Occident, les bouleversements qui ont marqué la condition des femmes sont issus d'un processus, s'étalant sur un siècle soit de 1860 à 1960 – et englobant la sphère tant matérielle, affective que professionnelle (Michel 1974).

Dans un premier temps, il y a eu les progrès économiques et l'élévation des revenus dont les femmes ont bénéficié, aussi, ont-elles profité, en tant que ménagères des nombreux progrès matériels qui modifient l'accomplissement des travaux quotidiens : l'arrivée de l'eau courante, l'électricité et l'électroménager les ont menées à la société de consommation.

Dans un deuxième temps, un autre fait marquant est l'atomisation de la société occidentale, soit l'individualisme qui est devenu un fait de société et a contribué à l'écloserie entre les genres. En effet, les conduites conjugales sont désormais basées sur l'amour et la femme a le droit de choisir son partenaire de même que le rythme de ses maternités (de Singly 1987). Ainsi, le machisme en a certes pris un coup.

Nous pouvons aussi dire que même si la discrimination sexuelle avait commencé à perdre du terrain, il existait une gestion sexuée de la formation et des emplois, car le revenu de la femme était considéré comme un appoint. Cette vision a eu pour conséquence de fortement limiter les possibilités des femmes, et c'est en partie à cause de cette situation que les femmes se sont mobilisées pour lutter contre le sexisme. Il y a eu un long cheminement et, par la suite, beaucoup d'acquis, mais aussi quelques problèmes, notamment une rupture dans les relations hommes/femmes, et les problèmes de la famille.

Aujourd'hui, le féminisme – surtout nord américain – s'est constitué en véritable discipline des sciences humaines et sociales se fondant sur plusieurs courants de pensée. Effectivement, certains s'inspirent de la biologie, d'autres sont de tendance culturaliste. Mais qu'en est-il en Afrique ?

Les sociétés africaines

En général, dans les sociétés africaines traditionnelles, les femmes occupaient une place assez importante. A cet égard, nous pouvons mentionner l'existence des sociétés matrilineaires et l'importance capitale accordée à la fécondité des femmes par les religions traditionnelles. Selon Sow (1993), la femme dans la culture sénégalaise est incontestablement une référence, c'est-à-dire qu'elle est « l'élément stable de l'institution sociale dont elle marque les valeurs, les styles, les choix et les pratiques aussi (...) la tradition politique montre leur rôle dans la structure du pouvoir».

Mais avec l'avènement de la colonisation, l'administration en place et le système économique en vigueur et son projet de modernisation ont marginalisé davantage les femmes et les ont confiné encore plus à l'espace domestique en particulier en favorisant la diminution des cultures vivrières et la généralisation de la pratique des cultures de rente (l'arachide pour le Sénégal).

Et même quand l'école coloniale a mis en place un «système éducatif», concernant la scolarisation des filles, ce dernier a reproduit le modèle dominant qui confine les femmes aux tâches ménagères. Nous pouvons observer ce phénomène à travers le fait que les femmes dans leur majorité ont poursuivi l'enseignement ménager, l'enseignement de la puériculture, de l'hygiène, etc.

En outre, avec l'enrôlement des hommes dans les guerres coloniales et dans le cadre du travail forcé, les femmes se sont de plus en plus limitées à l'espace domestique.

Nous ne pensons pas que l'on ait noté non plus une présence féminine dans les institutions coloniales. Pour le colonisateur, c'est l'homme qui subvient aux besoins de la famille, et la femme a surtout un rôle de reproduction, et de gestionnaire de la maisonnée. Les États nouvellement indépendants ont établi des politiques de promotion de la femme, mais ces dernières se sont aussi largement inspirées de cette vision qui veut que la femme soit une femme au foyer peu concernée par les activités de production. Il y a aussi l'influence des religions comme le christianisme et islam qui prônent le renforcement de ce statut fait aux femmes.

Les politiques après l'indépendance

Au Sénégal, pendant les premières années de l'indépendance, l'intérêt porté à l'endroit des femmes est tributaire d'un instrument : l'animation qui débute en 1959. Mais c'est à partir de 1960 que l'on assiste à la création du premier centre pour l'animation des femmes à Thilogne dans l'actuelle région de Saint-Louis (Nord du Sénégal). Il y a eu, par la suite, le Centre national de formation des monitrices d'économie familiale et l'Ecole normale d'enseignement technique féminin créés respectivement en 1963 et 1964. Ce fut alors l'introduction de la démarche éducative dans le dispositif de la problématique femme.

Toutefois celui-ci a surtout mis l'accent sur les rôles traditionnels des femmes aux statuts multiples (maîtresse de maison, mère, épouse, éducatrice), tandis que les actions éducatives dont bénéficiaient les hommes étaient surtout centrées sur des programmes d'enseignement technique dans la même période. Aussi, les pressions du mouvement des femmes du parti unique au pouvoir, l'Union progressiste sénégalaise, ont conduit à l'instauration de la journée de la femme sénégalaise le 25 mars 1972 ; ce qui n'est pas négligeable, mais les actions sont restées cependant limitées et la présence des femmes dans les structures de décision du parti ou de l'État a été insignifiante (Savané 1994). Donc nous pouvons dire qu'on n'a pas assisté réellement à l'émergence d'une conscience féminine forgée autour d'intérêts et de préoccupations propres aux femmes.

Mais, à partir de 1975, avec l'influence des organisations internationales commence une période caractérisée par un certain changement dans le discours, lequel est devenu plus centré sur la femme en tant que membre opprimé de la société, la politique établie vise à l'intégration de celle-ci dans certains domaines dont en priorité, le développement et ce, à travers ses modalités pratiques que sont les programmes et les projets. Et c'est par rapport à ce regain d'intérêt pour la question des femmes que l'on assiste à la réorganisation des mécanismes spécifiquement chargés de promouvoir la femme, par exemple, la création d'un secrétariat d'État ou de ministères.

Ce processus sera couronné par l'adoption en 1982, par l'Assemblée nationale du Plan national d'action pour la femme, car il y a prise de conscience que pour favoriser l'amorce d'un développement, il faut

considérer les femmes comme des agentes économiques. Cependant cette tentative de mise en oeuvre s'est soldée par beaucoup d'échecs.¹

A notre avis, une des raisons de cet échec réside dans la négation du fait que les problèmes des femmes se situent d'abord sur le plan des relations de genre. Mentionnons aussi le cloisonnement des programmes ; ceux-ci, effectivement, n'ont pas une approche intégrée tenant compte de l'ensemble des problèmes qui touchent les femmes. Une autre raison consiste en la pratique du «parachutage» de projets tous azimuts, c'est-à-dire leur mise en place sans une évaluation des besoins, sans concertation réelle, sans aucune étude sociologique au préalable.

A partir de 1983, après la conférence de Nairobi et l'application de ses directives, on assiste à l'émergence du phénomène des «groupements» féminins indépendants ayant comme credo la promotion sociale, mais surtout économique, de leurs membres. Il faut noter aussi que décideurs et bailleurs ont jugé que l'ajustement structurel initié depuis 1979, qui touche l'ensemble des secteurs du développement, a un impact réel sur les femmes. Avec l'évaluation de ce plan, selon la directrice du projet de promotion du statut de la femme, qu'il s'agisse des femmes rurales dont les besoins se sont accrus et diversifiés, ou des femmes urbaines jusqu'ici pratiquement mises à l'écart des politiques, beaucoup de problèmes se sont posés. La directrice nous dit «Nous pouvons dire, par exemple, les femmes rurales sont touchées entre autres par les problèmes d'accès à la terre alors que les femmes urbaines sont aux prises avec des problèmes reliés au crédit, pour mener des activités rémunératrices».

C'est pour cette raison que la Direction de la famille et des droits de la Femme (DFDF) a lancé, en 1989, une étude sur la femme sénégalaise pour tenter de mesurer la portée de telles réalités en termes de programmes (politiques, projets). Aussi dans l'attente du nouveau cadre politique qui sera tracé à partir des analyses rétrospectives de cette étude, la stratégie va consister en l'intégration de projets de femmes au sein des politiques et des programmes nationaux mis en oeuvre.

Le projet de promotion du statut de la femme, financé dans le cadre du programme de développement des ressources humaines en 1991 en est une première illustration. Cependant, comme le plan d'action de

¹ Evaluation décennie de la femme par le PNUD.

1982, ce plan spécifique créé pour la femme n'a pas atteint ses objectifs car il n'a pas tenu compte de la nature des relations de genre.

En réalité, la véritable question ne se pose pas en termes de nécessité d'avoir un cadre de référence quant aux priorités, objectifs et moyens d'action à identifier – ce qui est certes tout à fait nécessaire – mais elle concerne davantage les mécanismes mis en place pour promouvoir une amélioration réelle et continue du statut des femmes dans les différentes sphères de la société et ce, en brisant les stéréotypes. Il s'agit d'une exigence essentielle dans un contexte caractérisé par le désengagement de l'État dont le rôle consistera de plus en plus à définir les grandes orientations, laissant ainsi le jeu libre aux acteurs sociaux, plus ou moins organisés.

Les groupements et les organisations non gouvernementales

En plus des politiques gouvernementales, il y a la présence des ONG (organisations non gouvernementales). Soulignons que l'existence des ONG remonte aux indépendances, mais le développement du phénomène est lié à la critique des politiques gouvernementales conjuguées à des besoins de juguler les effets de la crise économique. La méthode privilégiée dans les ONG, aujourd'hui, c'est la démarche participative pour favoriser un développement à la base. Mise à part l'option des actions concertées, qui est à l'origine des actions des ONG, ces dernières ont reproduit globalement le schéma des politiques appliquées jusque-là qui valorisent plus les rôles d'épouse et de mère chez la femme africaine.

Cependant, quelques ONG font de réels efforts. Nous pouvons citer par exemple :

La FDEA (Femme, développement et entreprise en Afrique) qui est une organisation non gouvernementale d'appui aux femmes. Conçue comme un projet de recherche/action dans le domaine de l'entreprenariat des femmes, du crédit et la formation. Créée en 1987, la FDEA a démarré l'exécution réelle de ses projets en décembre 1988 par deux phases pilotes d'une durée de trois années successives. Ces deux phases ont permis de savoir quels sont :

- les besoins des femmes du secteur dit non structuré aussi bien en milieu rural, urbain que périurbain, en crédit;

- la nature de ce crédit et les modalités d'octroi et de remboursement les plus adaptées à leur réalité socio-économique, à leur entreprise;
- la nature des entreprises dans lesquelles les femmes sont actives;
- les besoins en formation, les méthodes et les systèmes de formation les plus adaptés à leurs besoins, à leurs activités et à leur contexte socioculturel;
- les contraintes et les difficultés majeures qui sont source de blocage.

Par rapport aux objectifs de cette organisation, nous pouvons dire qu'il y a une large satisfaction quant à la promotion des activités rémunératrices mais le volet culturel, et la sensibilisation sur les questions de genre sont à développer. En fin de compte, nous pouvons dire qu'en général, les besoins pratiques sont de plus en plus pris en charge efficacement, mais les besoins stratégiques qui concernent l'autonomie socio-politique et donc du statut ne sont pas réellement assurés.

Ce bilan montre que, globalement, les politiques tant gouvernementales que non gouvernementales comme elles ont été menées ont amélioré certains aspects de la vie des femmes mais n'ont pas conduit à améliorer leur statut. Nous pensons que ce résultat est imputable au fait qu'elles n'ont pas tenu compte de la nature des rapports sociaux de sexe et des besoins spécifiques des femmes. En complément, nous citerons le cas du groupement des femmes de Moudéri qui illustre bien cette situation.

Ce groupement qui a été créé en 1987, à la suite de l'initiative d'un projet de la FAO, compte à son actif 240 membres. Le terrain attribué au groupement par le Conseil rural a une superficie de 12 hectares actuellement exploités. Trois des douze hectares avaient été cédés pour abriter le site accueillant le forage villageois. L'activité principale des femmes est le maraîchage. A côté des activités maraîchères, elles s'adonnent à la teinture à l'indigo, à l'embouche et à l'aviculture. Chaque femme membre dispose d'un casier de 0,25 hectare qu'elle exploite à titre individuel, et elle en assure, par conséquent, toutes les charges. Les femmes cultivent ensemble un carré collectif dont les recettes servent à financer la caisse d'amortissement.

Pendant la première campagne menée en 1988, elles avaient réussi à épargner 500 000 FCFA, mais depuis, tout ce qu'elles gagnent est utilisé pour la réparation du groupe motopompe (GMP) installé il y a 9 ans. La

fréquence des pannes du GMP est, selon les enquêtes, un gros handicap et a de ce fait des répercussions sur la production. En effet, lors de la campagne maraîchère de 1993-1994, le GMP est tombé en panne en fin de campagne, juste au moment où les femmes s'apprêtaient à récolter, ce qui a occasionné des avortements chez certaines légumineuses. Ainsi, durant cette même campagne, les femmes ont dépensé 350 000 FCFA pour les frais de réparations.

A la suite de cet événement, la présidente s'est adressée à la Caisse nationale de crédit agricole avec une liste des pièces de rechange d'une valeur totale estimée à 3 500 000 FCFA. Elle a envisagé de contracter un crédit auprès de la CNCA pour acheter un groupe motopompe d'une valeur approximative de 7 000 000 FCFA. Parce qu'elles ne disposaient pas de garantie, une demande fut adressée aux hommes, puisqu'ils sont propriétaires terriens. Mais étant donné que ces activités étaient exclusivement menées par les femmes, cela posait un problème. Ce cas à notre avis pose la question de l'autonomie des femmes et le besoin d'un pouvoir économique, l'accès à la terre, et la nécessité d'être propriétaire pour assurer un succès à leurs projets.

L'une de nos informatrices disait lors des entrevues : «Les périmètres maraîchers sont très utiles, parce que nous pouvons gagner un peu d'argent avec la production, mais il y a souvent des problèmes, parce que le matériel ne nous appartient pas. D'ailleurs, le plus souvent c'est les tontines que nous organisons qui viennent à notre secours». Nous constatons que pour faire face, les femmes recourent à leurs organisations traditionnelles ; à ce propos, nous présenterons deux initiatives de femmes dans deux quartiers de Saint-Louis, qui illustrent la perspicacité des femmes pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent.

Les associations de femmes

Ces associations sont des regroupements informels de femmes qui coordonnent leurs activités et mettent en commun leurs ressources afin d'atteindre leurs objectifs qui se situent sur les plans tant financier, psychologique, culturel que religieux. Elles sont organisées autour d'un personnage central appelé «mère» d'association, *ndeyi mboota*.² Elles interviennent en octroyant aux femmes des crédits certes modestes,

² Mot wolof qui signifie, mère de l'association, responsable des activités du groupe.

mais qui les soutiennent, c'est ce qu'on appelle des tontines qui sont un système d'épargne-crédit.

Nous avons rencontré les femmes de l'Association *Jigeni Santhiaba* dans la commune de Saint-Louis, qui spontanément créée en 1990 à la suite de l'initiative de quelques femmes, regroupe 60 membres habitant le même quartier. Les membres n'entretiennent pas de rapports directs ; c'est seulement la confiance qu'elles accordent à la responsable qui les a toutes poussées à adhérer à l'association. Il s'agit d'une association d'épargne dont les cotisations s'élèvent à 1 500 FCFA/mois. Un tirage au sort mensuel est effectué à l'issue duquel deux membres sortent gagnantes et bénéficient chacune de la somme de 90 000 FCFA. Cette somme d'argent leur permet d'acquérir des bijoux, des meubles ou autres objets de valeur, ou encore de démarrer de petites activités commerciales.

De son côté, l'association des femmes de Khor formée de 50 membres est un regroupement selon les affinités et la résidence. Mise sur pied de façon spontanée par les femmes du quartier en 1991. Elle regroupe des femmes salariées, des femmes sans emploi ; de petites commerçantes, etc., et développe l'épargne-crédit de manière rotative. Actuellement, la cotisation par membre est de 1.100 FCFA tous les 15 jours. Ainsi collecté, l'argent est versé à la gagnante du tirage tous les 15 jours jusqu'à hauteur de 50.000 FCFA. Les 5.000 FCFA restant serviront à l'organisation d'une fête de fin de tontine.

L'association en question vise à aider les femmes à épargner pour se procurer de la vaisselle, du linge, des meubles et des équipements ménagers. Elle veut également contribuer à la cohésion du quartier puisqu'au sein de l'association, un système de *Ndey dikké* ou de «marrainage» a été établi ; la marraine se charge de l'achat du matériel pour la bénéficiaire. Les objectifs généraux que se fixent ces associations sont :

- l'amélioration des conditions de vie de la femme ;
- l'auto-prise en charge des femmes par l'acquisition de certains matériaux ;
- aider davantage les femmes à mieux s'organiser ;
- réduire les possibilités d'endettement ;
- réduire les inégalités sociales ;

- aider les femmes à mieux se responsabiliser, c'est-à-dire enrayer la dépendance vis-à-vis des hommes.

Nous constatons que ces associations possèdent beaucoup de capacités et présentent de réelles potentialités afin de donner aux femmes une autonomie et un certain pouvoir. Il faut signaler aussi que dans ces associations, il y a eu une évolution caractérisée par un changement en quatre phases :

- durant la première phase, il y avait des «tours»³ où il fallait préparer des repas de fête et environ 75 pour cent, ou parfois 100 pour cent du gain était dépensé (1970);
- la deuxième phase est celle de la limitation des dépenses, la bénéficiaire organisant juste une petite fête (1980);
- quant à la troisième phase, la bénéficiaire offre juste de «l'ambiance» c'est-à-dire, elle fait une animation le moment où les membres de l'association viennent verser les cotisations, à partir de 1987.

Actuellement, nous observons qu'il y a la collecte de l'épargne et la restitution à la bénéficiaire qui peut s'équiper ou initier une activité génératrice de revenu ; une clause d'amende est insérée dans le règlement pour celles qui violeraient les règles de fonctionnement de l'association ; quant à la fête, elle n'a lieu qu'une fois par an, après les différentes rotations.

L'expérience de ces associations montre que les femmes africaines, pour reprendre Senior (1991), sont capables de prouesses. Particulièrement, les femmes en milieu économique pauvre ne perçoivent jamais les obstacles qu'elles rencontrent comme étant insurmontables. Les informatrices que nous avons rencontrées sur le terrain nous disent : «ñakk péxé, péxé la»; ce qui signifie : «le manque de moyens est encore un moyen». L'exemple des deux associations de femmes que nous avons rencontrées illustre bien ces affirmations.

Pour conclure, nous dirons qu'il serait illusoire que nous, Africains, pensions que la transformation des inégalités de genre se fera sans la transformation des autres types d'inégalité, notamment les inégalités de classe, de race et celles entre le Nord et le Sud.

³ Tour : mot qui veut dire les différentes rotations par membre.

Par ailleurs, la nécessité d'un changement social s'impose, et il commencera par l'accès à la scolarisation, l'alphabétisation, la maîtrise de la santé reproductive, la valorisation du savoir endogène dans tous les domaines, et aussi par l'accès à une meilleure connaissance des religions et de leurs préceptes. Ces transformations contribueraient à briser les stéréotypes, et à un meilleur exercice de toutes les capacités des femmes. En outre, pour l'avènement de ce changement social et l'équilibre entre les genres, les chercheurs et la société civile sont des acteurs essentiels. A ce propos, nous abondons tout à fait dans le même sens que Dagenais (1987) sur la pertinence de l'approche féministe en matière de recherche dans les pays du Sud, parce que cette approche nous fournit des principes et des stratégies de recherche, et rendent compte de la nature des rapports sociaux de sexe.

Par exemple, ces principes très importants à notre avis sont :

- la reconnaissance des femmes en tant que groupe dominé, et le caractère politique des rapports de genre, car ceux-ci sont des rapports de pouvoir;
- quant aux stratégies, elles consistent à respecter l'état actuel de la situation que vivent les femmes à travers leurs différents rôles, c'est-à-dire ceux de mères, d'épouses et de travailleuses en tant qu'êtres socialement et historiquement situés.

A cet égard, quelques exemples existent. Il y a l'AFARD (Association des femmes africaines pour la recherche et le développement) qui oeuvre dans ce sens.

À l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, la section de Sociologie met en place des projets pédagogiques qui prennent en compte le genre. Par exemple, le cours de sociologie de la famille en DEUG qui, initialement, devait porter sur l'étude de la parenté, des lignages des différentes fonctions de la famille, etc., se tourne pour une bonne part vers l'étude du thème de la socialisation comme construction sociale de l'identité masculine et de l'identité féminine. Au niveau de la licence, le module d'enseignement est axé sur l'étude des relations de genre, pour un volume horaire annuel de 50 heures.

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales (CODESRIA) organise un institut sur le genre depuis quatre ans. Mais il faut signaler que les recherches restent très insuffisantes. Il convient donc de reconnaître l'importance, sinon la nécessité d'impulser la recherche dans les sciences sociales. En effet, c'est elle qui, en tant

que contribution à la connaissance des situations réelles, doit alimenter les politiques et les actions.

Par ailleurs beaucoup de chercheurs comme Bisilliat (1992), Dagenais (1994), Sow (1993), soulignent l'apport de l'analyse de genre pour les théories et les pratiques du développement. Aussi, la réhabilitation du statut des femmes africaines qui s'est largement dégradé, avec la colonisation, la modernisation, et l'interprétation des religions révélées et leur accès à l'autonomie socio-politique généralisée passera par là. Et, à notre avis, le changement social qu'attend l'Afrique contemporaine et de demain viendra de cette reconnaissance.

Bibliographie

- Bisiliat, I., 1992, *Relations de genre et développement*, ORSTOM, Paris.
- Dagenais et Piché, 1987, *Femmes, Féminisme et développement*, McGill, Queen's University Press.
- Dagenais, H., 1987, « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et société*, Vol. 11, No. 1, p. 19-44.
- de Singly, François, 1987, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.
- Michel, Andrée, 1974, *Activités professionnelles de la femme et vie conjugale*, CNRS.
- Savané, Angélique, 1994, Séminaire de Saint-Louis.
- Senior, Olive, 1991, *Working Miracles. Women's Lives with English-Speaking Caribbean*, University of West Indies.
- Sow, F. et Diouf, M., 1993, *Femmes Sénégalaises à l'Horizon 2015*, ministère de la Femme & The Population Council, Dakar.
- Sow, Fatou, 1993, « L'analyse de genre et le futur des sciences sociales en Afrique », in *Bulletin du CODESRIA*, No 1, Dakar, CODESRIA.